



Article de recherche

Prosopographie d'une moniale musicologue francophone du Levant : Sœur Thérèse-Berthe Antar

Prosopography of a francophone musicologist nun from the Levant : Sister Thérèse-Berthe Antar

Nidaa Abou Mrad¹ and Bouchra Béchéalany^{2,3}

¹Centre de recherche sur les traditions musicales, Faculté de musique et musicologie, Université Antonine, Baabda, Liban

²Faculté de pédagogie, Université libanaise, Beyrouth, Liban

³Centre de recherche sur les traditions musicales, Université Antonine, Baabda, Liban

RÉSUMÉ

Sœur Thérèse-Berthe Antar (1932-2016), moniale antonine maronite libanaise, fait partie de la première génération de musicologues universitaires au Liban et est la première femme de ce pays à avoir obtenu un doctorat en musicologie. Sa principale contribution musicologique est la publication d'un livre d'histoire de la musique du Levant et d'une traduction critique en français du *Kitāb fī ma'rifat al-aṅām wa-ṣarḥihā* (Livre de la connaissance des modes et de leur explication) de Šamsu d-Dīn al-Ṣayḏāwī al-Dimašqī (d. 1506), théoricien levantin de la grammaire musicale modale. Cet article présente les éléments d'une prosopographie relative au parcours de cette religieuse musicologue francophone, qui cherche à mieux comprendre comment une moniale maronite libanaise, initialement formée à la musique savante européenne, est devenue une fine experte des anciens traités arabes de théorie musicale et une divulgatrice francophone avisée de la théorie de la grammaire modale du Levant.

ABSTRACT

Sister Thérèse-Berthe Antar (1932-2016), a Maronite Antonine nun, is part of the first generation of musicologists in Lebanon and is the first woman in that country to have obtained a doctorate in musicology. Her main musicological contribution is the publication of a book on the history of Levantine music and a critical translation into French of *Kitāb fī ma'rifat al-aṅām wa-ṣarḥihā* (Book of the knowledge of modes and their explanation) by Šamsu d-Dīn al-Ṣayḏāwī al-Dimašqī (d. 1506), a Levantine theorist of modal musical grammar. This article presents the elements of a prosopography

MOTS-CLÉS

Moniale musicologue, Modes mélodiques du Levant, Grammaire modale, Prosopographie, Šamsu d-Dīn al-Ṣayḏāwī, Musicologie francophone de l'Orient

KEYWORDS

Monk musicologist, Modes of the Levant, Modal grammar, Šamsu d-Dīn al-Ṣayḏāwī, Francophone musicology

ARTICLE HISTORY

Published : 15 December 2020



Corresponding author :

Nidaa Abou Mrad | nidaa.aboumrada@ua.edu.lb | Centre de recherche sur les traditions musicales, Faculté de musique et musicologie, Université Antonine, Baabda, Liban

Copyright : © 2020 by the authors. | Licensee : Luminous Insights, Wyoming, USA.



This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY) license (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

relating to the career of this Francophone religious musicologist, which seeks to better understand how a Maronite nun, initially trained in European art music, became a fine expert on ancient Arab treatises on music theory and a wise francophone disseminator of the theory of the modal grammar of the Levant.

1. Introduction

Sœur Thérèse-Berthe Antar (1932-2016), moniale de la branche féminine de l'Ordre Antonin Maronite (OAM), fait partie de la première génération de musicologues universitaires au Liban et est la première femme de ce pays à avoir obtenu un doctorat en musicologie. Sa principale contribution musicologique est la publication d'un livre d'histoire de la musique du Levant (Antar, 1999) et d'une traduction critique en français (2001) du *Kitāb fī ma'rifat al-aṅām wa-ṣarḥihā* (Livre de la connaissance des modes et de leur explication) de Šamsu d-Dīn al-Šayḏāwī al-Dimašqī (d. 1506). Elle a en outre participé à la mise en place des cursus musicologiques à l'Université Antonine. Cet article présente les éléments d'une prosopographie relative au parcours de cette religieuse musicologue francophone, qui cherche à mieux comprendre comment une moniale maronite libanaise, initialement formée à la musique savante européenne, est devenue une fine experte des anciens traités arabes de théorie musicale et une divulgatrice francophone avisée de la théorie de la grammaire modale du Levant.

2. Biographie

Sœur Thérèse-Berthe Antar, moniale de l'Ordre (féminin) Antonin Maronite (OAM), naît à Rachmayya-Aley (Liban) en 1932.

2.1. Cheminement religieux

Thérèse-Berthe Antar est appelée au postulat de l'OAM féminin le 17 août 1949.

Elle prononce ses vœux temporaires le 14 septembre 1951, puis ses vœux perpétuels le 14 septembre 1956 au couvent Saint Doumit-Roumieh.

Dans le cadre de ses responsabilités scolaires et monastiques, elle est nommée responsable à l'École Notre Dame – Aïn Saadé (1954-1955), puis au Collège Notre Dame – Hazmieh (1955-1960), avant de rejoindre l'École Notre Dame des Dons – Dekwaneh (1960-1962; 1971-1974; 1983-1989) où elle est nommée Mère Supérieure.



Un voyage important marque sa vie musicale quand on lui confie la direction d'une chorale en l'église Saint Maroun au couvent des Sœurs Antonines à Cleveland-Ohio aux États-Unis (1962-1967).

De retour au Liban, elle est nommée Supérieure de la maison à Aitanite-Békaa (1967-1971), à la Fondation Assaad Abboud.

Son premier séjour au foyer des Sœurs Antonines – Achrafieh (1974-1976; 1979-83; 1995-2016) précède son séjour à Paris (1976-1979) qui constitue un tournant marquant dans sa vie.

De retour au Liban, elle est nommée économe générale (1989-1995) au couvent Notre Dame des Grâces-Sœurs Antonines.

Elle célèbre son jubilé d'or le 14 septembre 2002 au

couvent Saint Doumit-Roumieh.

Elle décède le 27 juillet 2016.

2.2. Études universitaires

Thérèse-Berthe Antar met à profit son séjour états-unien (1962-1967) pour commencer des études musicologiques. Elle obtient son Bachelor of Arts à l'Université de Cleveland-Ohio aux États-Unis (1967).

Elle enchaîne ensuite sur une licence d'enseignement en Histoire à l'Université Libanaise (1969-1971).

Elle complète ses études universitaires à Paris par un diplôme d'études approfondies en musicologie de l'Université Paris-Sorbonne (1977), suivi d'un doctorat de troisième cycle en musicologie à la même université, thèse préparée sous la direction d'Edith Weber et soutenue en 1979, pour devenir ainsi la première femme musicologue libanaise qui obtint ce diplôme :

Antar, Thérèse-Berthe, 1979, *Mouhammad Chams Al-din al-Saydawi al-Dimachki, Kitab fi ma'rifat al-angham wa charhha* (Livre de la connaissance des tons et leur explication), thèse de 3^e cycle en musicologie de l'Université Paris-Sorbonne, sous la direction d'Edith Weber, 322 p.

2.3. Enseignement musical et musicologique

Au Conservatoire national supérieur de musique de Beyrouth, en 1975, puis de 1980 à 2011, sœur Antar est chargée de l'enseignement du solfège et de l'histoire de la musique.

En 2001-2002, au moment où l'Ordre Antonin Maronite décide de mettre en place un enseignement universitaire en musique et musicologie à l'Institut Supérieur de Musique (ISM) de l'Université Antonine (UA), le Père Fady Tawk¹ confie l'enseignement de l'histoire de la musique à sœur Antar². En 2005, Nidaa Abou Mrad la confirme dans

¹ Au moment de sa fondation en 1996, l'Université Antonine est dotée d'un Institut Supérieur de Musique que dirige le Père Joseph Waked, OAM, qui avait antérieurement fondé l'École de musique antonine en 1982. Le démarrage de l'enseignement musical et musicologique à l'ISM ne sera effectif qu'en 2001-2002. En 2014, l'ISM devient Faculté de musique et musicologie.

² Témoignage du Père Fady Tawk, OAM (compositeur, directeur de l'ISM, de 1999 à 2005, directeur de l'École de Musique Antonine (EMA), de 1999 à 2005 et de 2017 à ce jour) : « J'ai rencontré Sœur Berthe Antar en 1994, puis nous avons pu collaborer de 1999 à 2002, suite à la fondation de l'Institut Supérieur de Musique de l'Université Antonine. Nous avons ainsi mis en place le premier programme de licence d'une manière collaborative avec Nidaa Abou Mrad et Sœur Berthe. Elle a

cette charge³. Elle demeure membre du conseil de l'ISM jusqu'en 2013. Ses étudiants gardent un fort souvenir de sa bienveillance et de sa compétence en tant qu'enseignante⁴.

En 2005-2006, sœur Antar est en charge d'enseignements musicologiques au département de musique et musicologie de la Faculté des Beaux-Arts de l'Université Notre Dame (Louayzé, Liban).

3. Publications

Les publications de sœur Antar consistent en deux ouvrages musicologiques, en une méthode d'éducation musicale et en une livre dédié à la culture et l'appréciation musicales.

3.1. Éducation musicale

Le bureau pédagogique de l'OAM charge sœur Antar de l'élaboration d'une méthode d'éducation musicale destinée

dispensé les cours d'histoire de la musique et d'analyse à la première cohorte d'étudiants de l'ISM. Elle nous a beaucoup enrichis par sa présence ; elle avait beaucoup d'idées ; elle avait comme ambition de faire progresser le travail à l'Institut, surtout à un niveau universitaire, inspirée par ses travaux de recherche doctorale réalisés en Sorbonne. Elle a pu ainsi enrichir notre jeune équipe de ses idées fort pertinentes. Quant à ses étudiants, et malgré sa sévérité apparente, ils percevaient toujours son approche maternelle bienveillante, à travers son soutien sans faille et ses encouragements » (communication personnelle, 7 octobre 2016).

³ Témoignage de Nidaa Abou Mrad (4 octobre 2016) : « Sœur Berthe donnait sans compter aussi bien dans son enseignement que dans sa participation à la gouvernance académique de l'ISM. Sa présence bienfaisante permettait de surmonter les problèmes et de créer des synergies créatives. Elle était là pour donner confiance. Elle faisait figure d'ange gardien ».

⁴ Témoignage du Père Toufic Maatouk, OAM (chef d'orchestre, docteur en musicologie, chef du département de musique savante européenne à la Faculté de musique et musique de l'UA de 2005 à ce jour, directeur de l'EMA de 2005 à 2017) : J'ai eu une double expérience avec Sœur Berthe Antar. Je l'ai connue en tant qu'étudiant au Conservatoire National Supérieur de Musique et à l'Institut Supérieur de Musique de l'UA. Au cours de cette période, j'ai découvert un Guide qui nous orientait et nous indiquait le meilleur parcours pour mieux avancer et garder un bon niveau académique. Il ne lui suffisait pas de donner son cours ; étant enseignante et religieuse, elle avait le souci d'être toujours présente auprès des étudiants. Quand elle était là, on sentait régulièrement la présence d'une mère. Elle savait dire non quand il le fallait. Six ans plus tard, je l'ai connue en tant que collègue quand je suis devenu enseignant et membre du Conseil de l'Institut Supérieur de Musique. Elle était toujours la même, œuvrant en permanence pour le bien de l'étudiant et cherchant à lui offrir le meilleur. Au sein du Conseil de l'ISM, elle enrichissait toujours les discussions avec ses idées productives. En somme, Sœur Berthe Antar était mère et enseignante à l'image de l'Église (communication personnelle, 11 octobre 2016).

à l'enseignement scolaire au cycle primaire, manuel scolaire qu'il publie en 1997. En outre, le Centre de recherche et de développement pédagogique (organisme public au Liban, en charge de l'élaboration des programmes éducatifs et de méthodes éducatives) lui confie la tâche de rédiger un livre sur l'appréciation musicale qu'il publie dans les années 1990.

3.2. Publications musicologiques

Les publications musicologiques de sœur Berthe Antar sont issues de sa thèse de doctorat, s'agissant de deux ouvrages :

1. Antar, Thérèse-Berthe, 1999, *Héritage de la musique orientale. Du I^{er} au XVII^e siècle*, Beyrouth, Dār al Ibdā', 213 p.
2. Antar, Thérèse-Berthe (traduction et commentaire), 2001, *Mouhammad Chams Al-din al-Saydawi al-Dimachki, Kitāb fī ma'rifat al-anḡām wa charhiha* (Livre de la connaissance des tons et leur explication). *Un traité arabe du xv^e siècle*, Beyrouth, Presse Chémaly & Chémaly, 208 p.

Le premier ouvrage se compose de quatre chapitres. Les trois premiers consistent en un résumé de l'histoire de la musique de la région du Mašriq (qui a dû figurer en première partie de la thèse) :

1. La musique aux premiers siècles de l'ère chrétienne
2. La musique au temps des Califes
3. La musique sous le règne des dynasties [fatimides, zenkides, ayyoubides, mameloukes]

Quant au quatrième chapitre, il consiste en des considérations sur le traité de Sayḏāwī et la traduction de courts extraits de la deuxième partie de ce traité.

Le deuxième ouvrage consiste en la traduction critique proprement dite du traité *Kitāb fī ma'rifat al-anḡām wa-šarhihā*, écrit par Šamsu d-Dīn al-Šayḏāwī al-Dimašqī, théoricien levantin du xv^e siècle, né à Sayda/Sidon (ville du littoral du Liban actuel) et mort à Damas en 1505 (Antar, 1999, p. 115).

4. Analyse d'un profil musicologique inédit

Partant d'une présentation contextualisée de l'objet d'étude des deux ouvrages musicologiques de sœur Thérèse-Berthe Antar, l'enquête qui suit cherche à mieux comprendre la démarche musicologique inédite de cette moniale libanaise.

4.1. Un traité levantin de grammaire modale

Šamsu d-Dīn a-š-Sayḏāwī al-Dimašqī appartient au courant dit des théoriciens arabophones *praticiens et herméneutes* (Abou Mrad et Didi, 2013), autrement dit des théoriciens arabes de la grammaire modale (Abou Mrad, 2016). Aussi ce courant se démarque-t-il de l'école dite systématique (initiée au xiii^e siècle par Šafiy u-d-Dīn al-Urmawī) et de son approche des modes mélodiques qui est centrée sur l'acception scalaire de la modalité. Loin de se préoccuper de la quantification des intervalles mélodiques et de la structuration acoustique/phonétique des échelles modales, les écrits relevant de cette école alternative ont pour double caractéristique de présenter les modes par leurs formules-types, chaque formule étant indiquée par l'énoncé d'une suite temporelle de degrés (dotés parfois d'une indication de pondération temporelle), et d'intégrer ces modes dans une arborescence tétradique⁵ faisant dériver les modes les uns des autres. Le propre de cette école est en somme de proposer une approche grammaticale (transformationnelle/générative avant la lettre) du système modal.

Le traité de Sayḏāwī, *Kitāb fī ma'rifat al-anḡām wa-šarhihā* (ms. B.N. 2480), est en fait l'un des premiers écrits marquants d'une lignée de traités levantins de grammaire mo-

⁵L'aspect tétradique ou quaternaire de ces arborescences donne prise à des corrélations cosmologiques avec les quatre éléments empédocléens et les quatre humeurs galéno-hippocratiques (les quatre modes fondamentaux) et transitivement avec les signes du Zodiaque et les heures du jour et de la nuit (les douze modes principaux).

dale⁶, aux côtés d'une lignée égyptienne⁷ et d'une autre persane⁸. S'il présente les formules et les arborescences modales, comme le font les traités postérieurs, il se distingue néanmoins de ceux-ci par sa composition versifiée et surtout par la proposition d'un système de notation musicale diastématique, inédit et original⁹, qui comporte une (sorte de) portée à sept lignes colorées, chaque ligne, de même que chaque couleur, étant affectée à un degré (portant un nom numérique ordinal en langue persane) de l'échelle, les mouvements mélodiques d'un degré à l'autre étant indiqués par des mots et des signes particuliers à base de chiffres et de lettres, que sœur Antar dénomme « neumes » (Antar, 2001, p. 29).

Jusqu'en 1979, les traités arabophones privilégiant les approches mélométriques (Abou Mrad, 2016, ch. 5) ou quantitatives (à base de rapports de longueurs de cordes vibrantes) des intervalles mélodiques constitutifs des échelles mélodiques ont prioritairement fait l'objet de traductions critiques publiées en français (notamment dans la

Musique arabe du baron Rodolphe d'Erlanger) : Fārābī, Avicenne, Urmawī, Lāḡiqī¹⁰. Toujours est-il vrai que dès le xvii^e siècle le père Marin Mersenne, de conserve avec Nicolas Fabri de Peiresc, s'intéresse de près au traité de Sayḏāwī¹¹, qu'au xix^e siècle Guillaume André Villoteau (1823) publie (au sein de son article de la *Description de l'Égypte*) une traduction française d'extraits du traité anonyme de *L'arbre aux calices*, l'un des écrits marquants de l'école des théoriciens herméneutes arabophones, tandis que le père Louis Ronzevalle publie en 1913 une traduction critique du traité de Maššāq, et qu'Amnon Shiloah publie en 1972 le traité d'al-Kātib, qui fait office de précurseur de la lignée des grammairiens modaux (Abou Mrad, 2016, p. 204). Cependant, seuls les traités relevant de la tendance mélométrique sont généralement pris en considération dans la littérature musicologique du xx^e siècle, en sorte que la démarche originale de sœur Antar s'inscrit en porte-à-faux par rapport à la doxa de son époque.

4.2. Une affinité territoriale

Or, qu'est-ce qui a bien pu inciter une religieuse maronite libanaise, initialement formée à la musique classique européenne, à vouer des années de sa vie à l'étude d'un manuscrit dédié au système modal levantin du xv^e siècle, qui est difficile d'approche et qui ne se raccorde pas à la lignée des traités théoriques musicaux arabes usuels ?

Le premier facteur de ce choix semble être (a priori) celui que Thérèse Berthe Antar annonce d'entrée de jeu en tête du chapitre i (*Description codicologique du manuscrit*) de la traduction critique :

On trouve la description du ms. 2480 dans la cor-

⁶Au xiv^e s. cette lignée comprend le traité anonyme *Kitāb al-mīzān fī 'ilm al-adwār wal-awzān* (Précis de science des cycles et des rythmes), attribué à Ṣafīy a-d-Dīn al-Hillī (1279-1349), *Urjūzat al-anḡām* (Poème des modes), également dénommé *Jawāhir an-niẓām fī ma'rīfat al-anḡām* (Joyaues du système de la connaissance des modes), écrit en 1328-1329 par Badr a-d-Dīn al-Irbīlī (1287-1328), et *Kitāb 'ilm al-mūsīqā* (Livre de la science de la musique) de 'Abd-Allāh al-Mārdānī (-1406) (Didi, 2015). Au xv^e siècle, aux côtés du traité de Sayḏāwī, il faut signaler *Kitāb rawḍat al-mustahām fī 'ilm al-anḡām* (Livre du jardin de l'amoureux de la science des modes) d'Ibn al-Mibrad (1436-1503). Outre *Kitāb fī ma'rīfat al-anḡām wa-ṣarḥihā*, les grands traités de grammaire modale datent du xvi^e et du xvii^e siècles, avec *Al-kaššāf fī 'ilm al-mūsīqā* (Le révélateur de la science de la musique) de Muẓaffar al-Ḥiṣnī (début du xvi^e s.), l'*Urjūza fī al-anḡām* (Poème sur les modes) du Mullah Jihān a-s-Samarqandī (fin du xvi^e s.), le traité anonyme *Aṣ-ṣajara ẓāt al-akmām al-ḥāwiya li-'uṣūl al-anḡām* (L'arbre aux calices renfermant les principes des modes, début du xvii^e s.) et le traité *Anonyme 32, Risālah fī 'ilm al-mūsīqā* (Épître sur la science de la musique, fin du xvii^e s.-début du xviii^e s.). Tous ces traités ont été traduits et étudiés dans la thèse d'Amer Didi (2015). Le dernier traité de cette lignée n'est autre qu'a-r-Risāla a-ṣ-ṣihābiyya fī ṣ-ṣinā'a al-mūsīqiyya (L'épître dédiée à l'émir Ṣihāb sur l'art de la musique) de Miḥā'il Maššāq (1800-1888).

⁷Le traité d'Ibn Kurr (1282-1357), musicographe cairote de l'époque mamelouke, est représentatif de cette lignée particulière (Wright, 2014).

⁸Celle-ci débute avec Ebn-e Maḥmūd Nišābūrī, dans *Resāle-ye mūsīqī* (épître sur la musique) (During, 2010, p. 158).

⁹Cette méthode est proche de celle de la notation dasienne ou dasienne, employée dans des traités théoriques musicaux latins du ix^e siècle, comme le traité *Musica enchiriadis*.

¹⁰Les éditions critiques en arabe concernent également prioritairement le courant théorique mélométrique.

¹¹Voir la correspondance de Mersenne, 1932-1988, p. 107, 113, 134, 155, 158, de même que Antar, 2001, p. 15 ; Ghrab, 2021. Plus généralement, « le traité d'Aṣ-Ṣayḏāwī a soulevé l'intérêt des musicographes et des musicologues européens et arabes dès le xvii^e siècle. Le traité d'Aṣ-Ṣayḏāwī est étudié par Marin Mersenne (1634), D'Herbelot (1625-1695), au xviii^e siècle par J.-J. Rousseau dans l'Encyclopédie de Denis Diderot, au xxe siècle par Jules Rouanet, Farmer et par Aḥmad Taymūr en 1963 qui publie pour la première fois le texte original du manuscrit. Le manuscrit fut également étudié par Amnon Shiloah et Annie Berthier et 'Abd-Al-Ḥamīd Al-'Alūjī et a fait l'objet de la thèse de Berthe 'Antar en 1979 qui consiste dans une traduction française, une explication de l'identité de l'auteur, ainsi qu'une notation musicale des mélodies types, Baṣīr 'Odaymī (1994), Anas Ḡrāb (2002) et l'auteur de ces lignes (2006) » (Didi, 2015, p. 11).

respondance de Mersenne et Peiresc. Ces deux commentateurs, malgré tous leurs efforts pour en traduire et comprendre le contenu, n'ont jamais pu y parvenir. C'est cet échec qui a suscité notre curiosité intellectuelle et nous a incité à dévoiler ce secret.

Certes, un tel argument semble être suffisant pour amener Édith Weber (1926-2018) –directrice de recherche de notre moniale et spécialiste de la période musicale s'étendant de *Ṣayḍāwī* à Mersenne– à inciter sa doctorante à étudier ce manuscrit. Cette incitation semble avoir été amplifiée par une motivation plus personnelle. Il s'agit en l'occurrence de l'existence d'une affinité identitaire nationale, dans la mesure où sœur Berthe Antar souligne à plusieurs reprises l'enracinement territorial de *Ṣayḍāwī* «provenant de la ville de Sayda, ville du Liban actuel» (Antar, 1999, p. 112, 117, 2001, p. 26). De même souligne-t-elle son statut d'imam de cette ville du sud du littoral libanais, en plus de celui de maître de l'art et de la théorie musicaux au Levant. Il est en effet possible d'imaginer qu'en passant en revue la liste des manuscrits théoriques musicaux arabes inédits, l'attention de cette doctorante libanaise ait été retenue par le traité de l'un des deux seuls théoriciens de la musique susceptibles d'être rattachés à son propre pays. Le traité (également de grammaire modale levantine) de *Mihā'il Maššāqa* (1840-1899), musicologue libanais d'origine grecque, ayant été publié par le père Louis Ronzevalle sous forme d'une édition critique en arabe (1899) et d'une traduction critique en français (1913), il restait donc l'œuvre du fils de Sayda à mettre en exergue.

4.3. Une vision grammaticale musicale intégrative

Mais, loin de tout nationalisme frileux, cet ancrage résolument levantin est synergique de la vision intégrative que notre moniale propose de l'histoire de la musique en cette région (tellement ancienne) du monde (Antar, 1999, ch. i-iv).

Cette démarche s'inscrit d'abord en porte-à-faux par rapport aux écrits des musicologues orientalistes et arabisants (francophones et anglophones) du ^{xx}e siècle et à ceux des (rares) musicologues issus des pays arabes (jusqu'aux années 1970), qui centrent leurs propos sur la notion problématique de «musique arabe», que consacrent l'œuvre éponyme du baron Rodolphe d'Erlanger et le

congrès du même nom tenu au Caire en 1932, à l'initiative du même baron. Cette qualification simplificatrice est par la suite rapportée à la musique citadine du *Mašriq*, en excluant les traditions musicales monodiques modales non-arabophones d'Asie occidentale (de langues persane, turque, arménienne, kurde, etc.) et en marginalisant le volet maghrébin (à la faveur de l'égyptocentrisme du ^{xx}e siècle¹²), alors que ces traditions emploient (à peu de choses près) le même système modal de base que la musique d'art arabophone du *Mašriq*. Cette «musique arabe» est également souvent associée à l'islam, avec notamment cet usage musicalement historicisé (voir Farmer, 1929) mais scientifiquement (voire éthiquement) récusable de la notion de *jāhiliyya* (obscurantisme) pour caractériser la période antéislamique, alors que les traditions musicales chrétiennes et judaïques de l'Est méditerranéen emploient un système modal qui a fortement influencé la tradition musicale artistique séculaire arabophone du *Mašriq* (de même que les traditions musicales islamiques arabophones), tandis que –notamment à l'époque de la *Nahḍa* ou renaissance arabe (1798-1939)– de célèbres représentants de cette tradition séculaire sont chrétiens ou juifs. À cette notion problématique par son ethnocentrisme sœur Berthe Antar préfère substituer la notion plus élastique –au risque d'être trop large, car pouvant s'étendre jusqu'en Asie orientale– de «musique orientale» pour caractériser les pratiques traditionnelles musicales du Levant, de l'antiquité jusqu'à l'époque de *Ṣayḍāwī* et en couvrant aussi bien les traditions musicales religieuses judaïques, chrétiennes et islamique que les traditions musicales séculaires.

Aussi rompt-elle également avec cette vision initiée par dom Jules Jeannin (1912), qui tend à vouloir séparer la modalité des musiques liturgiques chrétiennes monodiques de celle des monodies arabophones, notamment, en ne reconnaissant pas le caractère authentiquement structurant des intervalles de seconde neutre et de tierce neutre pour les modes des monodies chrétiennes. Ainsi dom Jeannin considère-t-il l'emploi de tels intervalles par les musiques liturgiques syriaques comme la conséquence d'une influence tardive exercée par la «musique arabe» sur une musique ecclésiastique chrétienne dont la modalité ne

¹² Alors que paradoxalement le baron d'Erlanger s'est intéressé (dans son investigation de la «musique arabe») prioritairement aux traditions musicales artistiques du Maghreb.

saurait être que strictement diatonique, à l'image (quasi-épinalienne) de celle d'un chant grégorien au diatonisme supposément consubstantiel, que la congrégation bénédictine solesmienne de ce moine musicologue œuvrait alors à restaurer (Billiet, 2011), en fait à *réinventer* (Abou Mrad, 2019, p. 154). Or, c'est avec plus de doigté que le père Louis Hage (1999) propose d'isoler méthodologiquement la modalité du chant syro-maronite de celle des autres musiques du Levant (hormis d'autres traditions syriaques et quelques chants traditionnels populaires levantins), tout en en soulignant à bon escient la parenté de la modalité maronite avec celle de type « archaïque » (à cordes-mères) se trouvant à l'origine du chant grégorien, selon la théorie de la modalité élaborée par dom Jean Claire (1975). En outre, il emploie la notion (consensuelle/diplomatique) de « système compatible » pour caractériser les échelles mélodiques du chant syro-maronite, les mêmes chants qui sont interprétés avec des secondes moyennes dans certains contextes étant interprétés dans d'autres situations en substituant à ces intervalles ceux de seconde majeure et de seconde mineure, ce qui est observable dans de nombreuses pratiques musicales liturgiques dès la deuxième moitié du xx^e siècle. Cependant, les contextes propices à une interprétation diatonique de monodies dont les échelles comportent des secondes moyennes sont précisément ceux où l'harmonisation de ces monodies contraint les échelles de celles-ci au diatonisme. Il ne s'agit donc pas dans ce cas de figure d'une variation allophonique mélodique de « degrés mobiles » qui serait traditionnellement légitimée dans l'interprétation des hauteurs mélodiques de celles-ci, mais d'une mutation systémique phonologique mélodique qui se trouve être conséquente à une acculturation exogène.

Loin de consentir à une telle ségrégation, sœur Thérèse-Berthe Antar se rapproche dans sa démarche de celle d'un autre bénédictin, dom Jean Parisot. Dans l'introduction de son *Rapport sur une mission scientifique en Turquie d'Asie* (Parisot, 1899), cet auteur émet une hypothèse forte sur l'existence d'un système mélodique ancien qui serait commun aux traditions musicales du Levant, y inclus aussi bien les chants liturgiques chrétiens que les chants arabophones, et ce, en transcendant résolument le carcan diatonique entachant le discours de son confrère Jeannin (Abou Mrad, 2019, p. 155). En outre, dom Parisot transcrit les mélodies syriaques maronites en employant des signes indiquant un

abaissement d'un quart de ton pour le *mi* et le *si*. Dans sa transcription des mélodies-type du *Kitāb fī ma'rifat al-angām wa-ṣarḥihā*, sœur Antar opte également pour l'identification du degré *sikāh* à un *mi* abaissé d'un quart de ton et du degré *heftkāh* à un *si* abaissé d'un quart de ton (Antar, 2001, p. 30), et ce, alors même que Saydāwī ne fournit pas d'indications explicites à cet égard. Elle le fait en recourant à une extrapolation à ces hauteurs des indications fournies à cet égard par d'autres traités antécédents (Fārābī) ou postérieurs (Maššāqa, 1840-1899 ; Antar, 2001, p. 52), et ce, implicitement en vertu du principe de stabilité des structures scalaires mélodiques traditionnelles.

5. Conclusion

C'est en 1963 qu'Aḥmad Taymūr publie pour la première fois en arabe le texte original du manuscrit de Saydāwī. Depuis 1979 et la traduction critique française qu'en réalise sœur Thérèse-Berthe Antar, trois autres chercheurs ont étudié ce traité, s'agissant de Béchir Odeimi (1994), Anas Ghrab (2002) et Amer Didi (2006 et 2015). D'autres éclairages pertinents ont ainsi été apportés à ce texte riche et original à plus d'un titre. Cependant, la lecture publiée par sœur Antar, avec son appareil critique et sa contextualisation historique, demeure la référence originare pour la découverte de l'école des grammairiens levantins de la modalité musicale.

En somme, une moniale musicologue libanaise du xx^e siècle décrypte et divulgue en français le traité d'un imam et maître musicien sidonien du xv^e siècle qui y livre par ses vers arabes et sa notation musicale diastématique inédite une part des secrets de la grammaire musicale de la langue modale du Levant. Au préalable et dans les premiers chapitres de son premier livre, cette moniale propose une histoire convergente de cette langue, où l'œuvre musicale de saint Ephrem de Nisibe survit non seulement dans le Thesaurus des hymnes toujours vivantes des traditions musicales liturgiques du Levant, mais également dans le plainchant latin et tout particulièrement dans les mélodies-type de l'art consommé de l'imam de Sidon. C'est ainsi que prend tout son sens l'intitulé combiné du diptyque antarien : « Héritage de la musique orientale : le livre de la connaissance des tons et leur explication ». Notre moniale affirme ainsi que le trésor musical du Levant réside dans cette grammaire modale formulaire pérégrine qui passe les

frontières pour ensemer le monde.

Notice biographique

Nidaa Abou Mrad - Professeur en musicologie, docteur en médecine, vice-recteur aux affaires académiques et à la recherche, doyen de la Faculté de musique et musicologie et directeur du Centre de recherche sur les traditions musicales (CRTM) à l'Université Antonine (Liban).

Bouchra Béchéalany - Docteure en musicologie de l'Université Paris-Sorbonne, professeure associée à la Faculté de Pédagogie de l'Université Libanaise, membre associée du Centre de Recherche sur les Traditions Musicales (CRTM), Université Antonine (Liban).

Note de l'éditeur

Cet article a été initialement publié par *Les Presses de l'Université Antonine*, qui en assumait l'entière responsabilité éditoriale au moment de sa première publication. *Geuthner* a contribué à certains aspects techniques de la production et de la diffusion, sans responsabilité éditoriale.

L'article est republié par *Luminous Insights* à la suite du transfert de la revue vers ce nouvel éditeur. *Luminous Insights* n'assume aucune responsabilité quant au contenu scientifique, aux opinions exprimées ou aux données présentées dans cet article, lesquelles relèvent exclusivement de la responsabilité de l'auteur et du cadre éditorial en vigueur lors de la publication originale.

Cite as

Abou Mrad N. and Béchéalany B. (2020). Prosopographie d'une moniale musicologue francophone du Levant : Sœur Thérèse-Berthe Antar. *Revue des Traditions Musicales*, 14(1), 91–99. 10.51300/RTM-2020-117

Références

- Abou Mrad, N., & Didi, A. (2013). Le révélateur musicologique d'al-Ḥiṣnī : un précis de grammaire modale transformationnelle du xvie siècle. *Revue des Traditions Musicales des Mondes Arabe et Méditerranéen*, 7, 29–50. Retrieved from <https://hal-confremo.archives-ouvertes.fr/hal-01231043/>
- Abou Mrad, N., & Tawk, F. (2019). Religieux musicologues francophones de l'Orient. *Revue des Traditions Musicales*, 13, 143–170.
- Abou Mrad, N. (2006). Le legs musical noté par Ṣafiy a-d-Dīn al-Urmawī : approche systémique critique et transcription. *Musurgia*, 13(1), 41–61.
- Abou Mrad, N. (2016). *Éléments de sémiotique modale. Essai d'une grammaire musicale pour les traditions monodiques*. Paris et Hadat/Baabda : Éditions Geuthner et Éditions de l'Université Antonine.
- Antar, T.-B. (2001). Mouhammad Chams Al-din al-Saydawi al-Dimachkī, *Kitab fi ma'rifat al-angham wa charhiha* (Livre de la connaissance des tons et leur explication). Un traité arabe du XVe siècle (traduction et commentaire). Beyrouth : Presse Chémaly & Chémaly.
- Antar, T.-B. (1979). *Mouhammad Chams Al-din al-Saydawi al-Dimachkī, Kitab fi ma'rifat al-angham wa charhiha* (Livre de la connaissance des tons et leur explication) (Thèse de 3e cycle en musicologie). Université Paris-Sorbonne, sous la direction d'E. Weber.
- Antar, T.-B. (1997a). *Mon deuxième livre de musique*. Publications du bureau pédagogique des Sœurs Antonines.
- Antar, T.-B. (1997b). *Mon premier livre de musique*. Publications du bureau pédagogique des Sœurs Antonines.
- Antar, T.-B. (1999). *Héritage de la musique orientale. Du le au XVIIe siècle*. Beyrouth : Dār al Ibdā'.
- Antar, T.-B. (n.d.). *La culture musicale – l'appréciation musicale*. Beyrouth : Publications du CRDP-Liban.
- Bechealany, B. (2016). Rencontre avec Sr Thérèse-Berthe Antar, le 5 juillet 2016 (trois semaines avant son décès) [entretien non publié].
- Billiet, F. (2011). Le chant des moines de Solesmes : Un siècle d'enregistrements. *Revue des Traditions Musicales des Mondes Arabe et Méditerranéen*, 5, 27–40.
- Claire, J. (1975). Les Répertoires liturgiques latins avant l'octoéchos. I. L'office ferial romano-franc. *Études grégoriennes*, 15, 5–192.
- Didi, A. (2006). *Contextualisation modale des mélodies types figurant dans le traité Kitāb Fī-Ma'rifat Al-Anḡām Wa-Ṣarḥihā de Ṣams Ad-Dīn Aṣ-Ṣaydāwī (d. 1506)* (Mémoire de DEA en musique et musicologie). Université Antonine, Baabda (Liban), sous la direction de N. Abou Mrad.

- Didi, A. (2015). *Système modal arabe levantin du XIV^e au XVIII^e siècle (Étude historique, systématique et sémiotique, éditions critiques et traductions des manuscrits)* (Thèse de doctorat). Université Paris-Sorbonne (Paris IV).
- During, J. (2010). *Musiques d'Iran. La tradition en question*. Paris : Geuthner.
- Erlanger, R. d' (1930-1959). *La musique arabe* (Vols. I-6). Paris : Geuthner.
- Farmer, H. G. (1929/2001). *A History of Arabian Music to the XIIIth Century*. London : Luzac. Réédité à New Delhi par Goodword Books, 2001.
- Ghrab, A. (2002). *Kitāb al-Ḥin'ām fī ma'rifat al-Ḥāghām* : Livre de la générosité dans la connaissance des modes (Mémoire de DEA). Université Lyon 2, sous la direction de G. Le Vot.
- Ghrab, A. (2021). La musicologie francophone à la découverte des textes arabes sur la musique. Communication présentée au séminaire Épistémuse « La musicologie francophone et la circulation des savoirs dans un contexte multiculturel : interpénétration et résilience ».
- Hage, L. (1999). La modalité du chant syro-maronite. *Études grégoriennes*, 27, 143–163.
- Jeannin, dom J. (1912). Le chant liturgique syrien. *Journal asiatique*, 10(20), 65–137 ; 11(2) (1913), 389–448.
- Massaqa, M. (1899/1840). *A-r-Risāla a-š-šihābiyya fī a-ṣ-Ṣinā'a al-mūsīqiyya* [Épître à [l'émir Baṣīr II] Ṣihāb sur l'art musical, 1840-1899]. Édition et commentaires par L. Ronzevalle. Beyrouth : Imprimerie des Pères jésuites.
- Mersenne, Père M. (1932-1988). *Correspondance*. Publiée par Mme P. Tannery, éditée et annotée par C. de Waard, avec la collaboration de R. Pintard. Paris : P.U.F. et CNRS.
- Odeimi, B. (1994). *Maḥṭūṭ 'arabiy fī tadwīn al-mūsīqā. Al-Ḥayāt Al-Mūsīqiyya*, 5. Damas : Ministère de la culture.
- Parisot, dom J. (1899). *Rapport sur une mission scientifique en Turquie d'Asie*. Paris : E. Leroux.
- Ronzevalle, L. (1913). Un traité de musique arabe moderne [de Miḥā'il MASSAQA], préface, traduction française, texte et notes par le P. L. Ronzevalle. *Mélanges de la Faculté Orientale*, S. J., 6, 1–120d.
- Shiloah, A. (1972). *Al-Ḥasan ibn Aḥmad ibn Ḥalī al-Kātib, La Perfection des connaissances musicales*. Paris : Geuthner.
- Taymur, A. (1963). *Al-Mūsīqā Wal-Ġinā' 'Ind Al-'Arab*. Le Caire : Lajnat Naṣr Al-Mu'allafāt At-Taymūriyya.
- Villoteau, G. A. (1823). Description des instruments de musique des orientaux. In C. L. F. Panckoucke (Ed.), *Description de l'Égypte* (Vol. 13, pp. 221–560). Paris : Imprimerie de C. L. F. Panckoucke.
- Wright, O. (2014). *Music Theory in Mamluk Cairo. The ḡāyat al-maṭlūb fī 'ilm al-adwār wa-'l-ḡurūb by Ibn Kurr*. London : Ashgate Publishing Company.